

---

Adresse du comité civil de la sections des Invalides, et extrait du registre des assemblées générales de la même section, lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du comité civil de la sections des Invalides, et extrait du registre des assemblées générales de la même section, lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 103-104;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17525\\_t1\\_0103\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17525_t1_0103_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

milieu des écueils, à travers les dangers, environnés de craintes, troublés par les incertitudes, enfin le dix thermidor nous a donné le vent frais de la liberté, qui, apaisant les flots couronnés par tous les aquilons déchainés sur la surface de cette mer agitée, a fait appercevoir à l'équipage républicain le superbe horizon du ciel de la justice.

Enfin nous commençons à respirer et grâce à vos décrets bienfaisants, nous avançons maintenant, sur une mer tranquille, vers le port de la liberté, qu'a scu rendre inexpugnable le gouvernement révolutionnaire.

Oui fidèles mandataires du peuple, nous sommes à l'abry de tous les dangers, notre boussole est maintenant invariable et le meilleur comme le plus ingénieux des télégraphes pour louer les enfans de la patrie, disséminés sur le vaste sol de la liberté, ce sont vos décrets du 4<sup>e</sup> jour des sans-culotides, c'est votre sublime adresse au peuple français. Voila ce qui dirigera pour jamais notre course ou carrière publique; sous ces égides nous sommes invulnérables, nous serons tous frères et amis, une seule famille, un seul peuple. Les ennemis seuls de la liberté, les despotes et leurs satellites disparaîtront du globe, comme un fardeau trop pesant sur la terre qui ne veut être habitée, qui ne veut nourrir que des hommes libres.

Pénétrés de vos principes sublimes, déjà nous avons oublié toutes les illusions, tous les préjugés, auxquels nous avons pu sacrifier, nous ne reconnaissons sous le niveau de l'égalité, que des frères, qui doivent partager avec nous le grand domaine de la liberté.

Les yeux ouverts à la lumière, nous réclamons pour tous, les droits de la nature, de l'humanité, de l'égalité, de la justice, l'oubli de toutes les haines, de toutes les passions, de tous intérêts personnels, la pensée perpétuelle, qu'il nous faut promptement réparer, tout ce qu'a pu entraîner de malheurs, le passage inséparable, du despotisme à la liberté, de la terreur à la justice, de la régénération des esclaves, à la création des hommes libres, des pygmées du crime, aux héros de la vertu, de l'ignorance dominatrice, à la résurrection subite de tous les arts, précurseurs de leur mère, l'heureuse abondance.

Oui, nous imiterons, nos braves frères d'armes, dans leur mission et dévouement patriotique si leurs vertus guerrières repoussent loin de nous, nos ennemis extérieurs, si leurs victoires, multiplient les conquêtes de la liberté, nous scaurons enfin par nos vertus civiques, lui conquérir des frères égarés, faire oublier les maux, à ceux que la fureur conspiratrice a pu maltraiter, défendre ceux, que de vils et hypocrites révolutionnaires, voudroient opprimer nous briserons, s'il est possible, tous les fers, mais nous riverons ceux destinés à l'aristocratie et à ce monstre non moins terrible, qu'on appelle anarchie.

Amis du travail, ennemis de l'oisiveté, signalons l'intrigue, recherchant le mérite modeste, nous n'oublierons jamais, que celui-là est seul aristocrate qui, toujours hydropique de la soif du pouvoir, ne peut se consoler, de trouver

des égaux, de rentrer dans la classe des administrés, ou intrigue pour succéder au fonctionnaire public, que la loi a chéri, en ne lui laissant que pour un tems des fonctions, qui lui donnent ou des amis, ou des ennemis, qui peuvent mettre en péril et sa liberté et la chose publique.

Nous n'oublierons jamais, que ceux-là seuls sont aristocrates, qui, dilapidateurs de la fortune publique voudroient encore, la confusion, l'anarchie, les divisions intestines, pour jouer à la hausse et à la baisse, l'existence des malheureux et vertueux consommateurs.

Nous le répétons, avec vous, citoyens législateurs, avec cette sensibilité des hommes probes, des amis de la justice, et de l'humanité. Paix aux chaumières, guerre et mort à tous les tyrans.

Mais, pour nos frères, que l'erreur soit séparée du crime, que ce soit toujours un jour de deuil, quand la mère patrie, se couvrant d'un voile funèbre abandonne un enfant rebelle au glaive de la loi.

Telle est, représentans du peuple, la profession de foi politique de la section de l'Unité, celle qui dirigera toujours cette section, que vous avez proclamée plusieurs fois, avoir bien mérité de la patrie.

Le même zèle qui l'a conduite deux fois au milieu de vous, dans la journée du neuf thermidor, pour vous dénoncer les traitres et cette commune conspiratrice, l'amène en masse aujourd'hui devant vous, pour vous déclarer solennellement, que par vos décrets du 4<sup>e</sup> jour sans-culotide, par votre adresse au peuple français, ce manifeste immortel des principes républicains, vous avez bien mérité du peuple français, dont vous assurés la liberté, pour vous jurer soumission et respect aux loix, attachement inviolable, ralliement inséparable autour de vous, comme au centre unique du gouvernement, fraternité à tous ceux qui vous reconnoîtront seule dépositaire du palladium sacré de cette liberté sainte, pour laquelle, ainsi que pour vous, nous aspirerons, s'il le faut, à l'exemple de nos frères, aux cris redoublés de vive la république, vive la convention.

DARROUX, *président*,  
ROUX, *secrétaire*.

e

[*Le comité civil de la section des Invalides au président de la Convention nationale, le 21 vendémiaire an III*] (44)

Citoyen président,

Nous vous prions de donner à la Convention connoissance de l'arrêté de l'assemblée générale de notre section en date du 20 courant.

(44) C 321, pl. 1343, p. 23. *Moniteur*, XXII, 225; *Débats*, n° 751, 333. Mention dans *Bull.*, 24 vend.; *Gazette Fr.*, n° 1016; *J. Fr.*, n° 748; *Mess. Soir*, n° 786; *M.U.* XLIV, 350.

[*Extrait du registre des assemblées générales de la section des Invalides, du 20 vendémiaire an III*]

Il a été fait lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple français dattée du 18 de ce mois. Cette lecture a excité des transports de joye. Les citoyens l'ont interrompue plusieurs fois par les cris de vive la Convention, et les applaudissemens les plus vifs.

ROLIN, *président*,  
DHUBÉ, *secrétaire*.

*f*

Les citoyens de la section des Droits-de-l'Homme en masse défilent dans le sein de la Convention nationale (45).

[*La section des Droits-de-l'Homme à la barre de la Convention nationale, le 22 vendémiaire au III*] (46)

Législateurs,

La section des Droits-de-l'Homme a accueilli par des applaudissemens universels, la lecture au peuple françois, que vous venez de décréter. Les vérités et les principes qu'elle renferme, ont électrisé tous les esprits et tous les coeurs. Chaque citoyen y a vu la boussole qui doit diriger l'esprit public; la justice mise par vous à l'ordre du jour a rendu tous les fronts naguères sourcillés par la terreur, rayonnans d'alégresse; la joie est dans tous les coeurs, et la Convention nationale est le ralliement de toutes les volontés.

Représentans, abandonnez au mépris public ces hommes de sang qui veulent par la terreur comprimer l'indignation générale qui les poursuit; ne souffrez jamais qu'aucune association élève une puissance contre la vôtre; continuez à faire respecter la souveraineté que vous exercez au nom du peuple. Vous êtes étayés par la confiance publique; poursuivez votre glorieuse carrière, elle aboutit à la chute de tous les ennemis de la république, et au bonheur du peuple.

AUZOLLES, *président*.

*g*

Les citoyens de la section des Gardes-Françaises se présentent et défilent au milieu des représentans (47).

(45) *Bull.*, 22 vend.

(46) C 322, pl. 1353, p. 47. *Débats*, n° 752, 341. *Bull.*, 22 vend.

(47) *Bull.*, 22 vend.

[*La section des Gardes-Françaises à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (48)

Citoyens représentans,

La section des Gardes-Françaises dans sa dernière séance a entendu la lecture de l'adresse que vous avez décrétée le 18 vendémiaire et du décret qui la suit. Cette lecture a été souvent interrompue par des applaudissemens universels, qui étoient le gage de l'adhésion donnée de toute part aux principes que la Convention a manifesté dans cette adresse.

Ces principes de justice et de raison, ces principes consolateurs, sont aussi ceux de la section des Gardes-Françaises.

Elle vient au milieu de vous en apporter l'assurance; elle vient jurer entre vos mains de vous aider à étouffer les voix qui voudroient parler plus haut que la *représentation nationale*. Elle fera tous ses efforts pour faire régner les loix à la place de la terreur, et faire rentrer dans l'obscurité, d'où ils n'auroient jamais dû sortir, ces vils intrigans qui regrettent l'atrocité du gouvernement arbitraire, qui a produit tant de crimes, et qui existeroit encore si la Convention n'eût frappé du glaive de la justice les tyrans hypocrites dont la France entière a été la dupe et dont tant de citoyens innocens ont été les victimes.

Mais nous le jurons, unis de sentimens et de coeur nous sommes debout, et nous écraserons tous les tyrans, sous quelque forme qu'ils se présentent; nous ne nous laisserons pas surprendre par ces hommes qui se disent les amis du peuple, et n'en ont que le masque.

Déjà plusieurs ont palit devant les principes consignés dans l'adresse de la Convention nationale. Mais nous employerons tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour les ramener au centre commun, *l'amour et le respect des loix*.

Notre union et notre persévérance amèneront enfin au port, le vaisseau flottant de la république.

Représentans du peuple, qu'à votre voix vivifiante le commerce reprenne un libre essor; que, par une prompte organisation de l'instruction publique, les arts et les sciences fleurissent, et que jamais pour aucun objet d'industrie ou de connoissance, la république française ne devienne tributaire des peuples asservis qui l'entourent.

Vive la république! vive la Convention nationale!

GOURDAULT et huit autres signatures.

*Réponse du président* (49).

Les principes que vous professez sont imprimés dans les coeurs de tous les bons citoyens; en les proclamant, la Convention

(48) C 322, pl. 1353, p. 48. *Débats*, n° 752, 341-342. *Bull.*, 22 vend. Mention dans *C. Eg.*, n° 786; *Gazette Fr.*, n° 1016; *J. Fr.*, n° 748; *J. Mont.*, n° 2; *J. Perlet*, n° 750; *Mess. Soir*, n° 786; *M.U.* XLIV, 349.

(49) *Débats*, n° 752, 342. *Bull.*, 22 vend.